



## Surdosage médicamenteux

Par **Roxynella**, le **09/03/2023** à **23:01**

Bonjour

mon fils est âgé de 26 ans j'ai remarqué pendant mes visites dans son foyer il avait bcp de perte équilibré j'ai demandé de voir son dossier médicale il sévère que son psychiatre la mise en surdosage pratiquement sur tous les neuroleptiques j'ai demandé de voir le psychiatre il refuse le rencontrer ou revoir le médicament je ne reconnais plus mon enfant je souhaite porter plainte sur le praticien pour abus de confiance que me conseillez vous

ps sachant mon fils était diagnostiqué hyperactif

Par **youris**, le **10/03/2023** à **11:34**

bonjour,

je suppose que vous êtes dans la partie médicale pour contester les prescriptions du psychiatre de votre fils.

il ne s'agit pas d'une infraction pénale donc pas de plainte possible.

votre fils peut tout à fait consulter un autre psychiatre.

vous pouvez faire un courrier au conseil de l'ordre des médecins.

salutations